



PROCES-VERBAL

BUREAU DIRECTEUR – N° 03

Réunion du : **22 Février 2018**
à : **17h00**

Présidence : **Bernard BOURILLON**

Présents : **Benoit LAINE – Philippe MANSO - Chantal FOUGERET – Michel CASSEGRAIN – Bernard JAHIER – Sébastien JOUBERT - Daniel GIRAUD**

Assiste : **Jean-Luc MATHIEU**

En préambule, le Bureau adresse ses plus vives et sincères félicitations à Bernard Jahier pour sa brillante élection au Comité Directeur du Comité Départemental Olympique et Sportif du Loiret, lors de son Assemblée Générale du mardi 20 février 2018.

1) FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Bureau,

- prend acte de la demande de formation au D.E.F. exprimée par Florian Vincent, Conseiller Technique du District,
- considérant le coût prévisionnel de ladite formation et les financements partiels potentiels (FFF, OPCA, ...),
- ➔ donne un accord de principe sur la participation du District au financement de la formation, après entretien préalable avec l'intéressé.

2) DEMANDE DE RUPTURE CONVENTIONNELLE DE CONTRAT DE TRAVAIL

Le Bureau,

- prend acte de la demande de rupture conventionnelle du contrat de travail à durée indéterminée et à temps partiel de Françoise Foulatier, employée du District, à l'initiative de la salariée,
- ➔ décide d'accepter la demande présentée et adresse l'ensemble du dossier constitué à cet effet à la DIRECCTE pour validation.

3) ASSURANCE

Le Bureau,

- considérant les garanties actuelles couvertes par le contrat souscrit auprès du Groupe AXA pour ce qui concerne les assurances des deux véhicules de service et la « multirisques professionnelle » relative à l'occupation et l'usage du siège social,
- vu les propositions tarifaires présentées par l'établissement GROUPAMA sur les mêmes bases de garantie que celles offertes actuellement par AXA,
- ➔ décide de résilier le contrat d'assurance en vigueur auprès d'AXA et de souscrire auprès de GROUPAMA.

4) AE2F

Le Bureau,

- pris note de la nouvelle classification du personnel administratif et technique définie dans la Convention Collective des Personnels Administratifs et Assimilés du Football (C.C.P.A.A.F), communiquée par l'AE2F,
- considérant qu'il y a lieu de mettre en œuvre cette nouvelle nomenclature avant le 1^{er} juillet 2018,
- ➔ mandate son Président pour organiser des entretiens professionnels afin de recevoir chacun des salariés du District et régulariser de fait les aménagements contractuels nécessaires.

5) SITUATION FINANCIERE DU DISTRICT

Le Président donne communication de la situation financière du District au regard de l'analyse réalisée à mi-saison (31/12/2017) et de la projection de l'arrêté des comptes au 30/06/2018 par le cabinet ORCOM.

6) ATTESTATION DE REUSSITE A LA FORMATION D'ARBITRE AUXILIAIRE

Le Bureau,

- vu la formation d'Arbitres Auxiliaires réalisée au siège du District le samedi 17 février 2018,
- ➔ décide de décerner à chacun des lauréats une attestation de réussite dont il valide le format,

→ précise que cette autorisation d'arbitrer ne se substitue en rien aux dispositions réglementaires établies en la matière.

7) QUESTIONS DIVERSES

Un tour de table est ensuite effectué avant la clôture de la réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Prochain Comité Directeur : lundi 5 mars 2018

Le Président
BOURILLON Bernard



PUBLIE LE 26.02.2018